

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3571**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Industrie agro-alimentaire, alimentation spécialité management et gestion des productions agro-alimentaires (MGPA)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Rennes I Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Rennes I

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1967)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

221 Agro-alimentaire, alimentation, cuisine

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel conçoit et assure le suivi de projets industriels. Sous le contrôle du chef d'unité, il anime une équipe de techniciens ou d'opérateurs pour atteindre les objectifs fixés. Il échange en permanence des informations avec les services connexes (recherche et développement, maintenance...). Il planifie et budgétise le projet en fonction des délais et des contraintes en moyens techniques, humains et financiers. Il utilise les méthodes et outils informatiques (GPAO) pour gérer la production (interfaces commandes, matières premières et coûts).

Au niveau de la gestion de la sécurité globale (personnes, aliments, environnement et nutrition), il mène des actions dans le cadre de l'assurance qualité (certification, accréditation, hygiène et nettoyage...). Il analyse les risques et maîtrise les points critiques (HACCP). Il appréhende la qualité nutritionnelle des aliments et applique la réglementation en ergonomie et en prévention des accidents du travail.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce cadre intermédiaire polyvalent travaille dans les secteurs agroalimentaires, cosmétiques, pharmaceutiques, de la grande distribution et de la restauration collective. Il exerce son activité dans un grand groupe ou au sein d'une PME.

Ce professionnel occupe une fonction de responsable de production, de responsable d'ordonnancement ou d'animateur qualité.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

H2301 : Conduite d'équipement de production chimique ou pharmaceutique

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Formation générale : Génie industriel et automatisme ; microbiologie et biochimie alimentaire ; communication, législation du travail et anglais
- Outils de gestion de production et de management : Analyse des flux et principes de la 'supply chain' ; organisation de production et planification ; animation d'équipe et de réunion ; gestion de projet et de budget
- Gestion de la sécurité globale : Sécurité des personnes et qualité nutritionnelle ; sécurité des aliments ; sécurité de l'environnement ; management de la sécurité globale

#### Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n° 44 du 9/12/1999

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

#### Pour plus d'informations

**Statistiques :**

**Autres sources d'information :**

I.U.T. de Saint-Brieuc ; tel 02 96 60 96 60

<http://www.univ-rennes1.fr/>

<http://www.iutsb.univ-rennes1.fr>

**Lieu(x) de certification :**

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

**Historique de la certification :**